

■ 0-1 La démographie

Mise à jour juillet 2016

Pertinence

Reflète de l'occupation d'un territoire par une population, la pression démographique est un élément à prendre en compte dans toute analyse liée au développement durable. D'abord parce que la population exerce une pression sur les ressources naturelles et qu'elle contribue au changement climatique, ensuite parce que sa répartition et sa structure influent sur la cohésion de la société et des territoires, mais aussi sur l'épanouissement des individus.

Par la pression que les besoins d'une population nouvelle imposent sur le milieu naturel, la croissance démographique met à rude épreuve la capacité d'un territoire à accueillir de nouveaux habitants. L'afflux de population se traduit ainsi par une plus forte consommation des ressources naturelles et par une occupation plus grande du territoire, comme en témoignent l'artificialisation et la consommation croissantes des terres agricoles. Il génère aussi un coût supplémentaire pour la collectivité en termes d'équipement, comme celui des réseaux de distribution ou de traitement des eaux, pour ne citer que quelques exemples.

La répartition des populations nouvelles dans les différents espaces, urbain, périurbain, rural, n'est pas neutre du point de vue de l'impact environnemental. L'étalement urbain et le fort accroissement des zones périurbaines traduit par exemple une hausse des navettes domicile - travail pour des actifs généralement moins concentrés dans l'espace que les emplois. De ce point de vue, les zones densément peuplées ne sont pas forcément les plus pesantes sur l'environnement.

Le zonage en aires urbaines permet de mesurer l'influence des villes et de leurs agglomérations sur le territoire : la prise en compte des déplacements domicile-travail autour des pôles urbains, où se concentre l'emploi, permet une approche fonctionnelle du territoire pour mesurer l'influence des villes au-delà de leurs limites géographiques. Il rend compte de la très grande diversité des formes de peuplement du territoire, des plus urbanisés, les pôles des grandes aires urbaines généralement très densément peuplés, aux communes isolées hors influence des pôles, en passant par l'espace périurbain autour de ces grands pôles et les pôles de taille intermédiaire et leurs aires d'influence. Pour tenir compte

des évolutions en cours, le zonage en aires urbaines a été redéfini en 2010.

L'indicateur retenu est celui de l'évolution relative de la population dans les différents espaces du zonage en aires urbaines. Dans une région particulièrement concernée par l'afflux de populations nouvelles, cet indicateur se révèle pertinent pour suivre les tendances à l'œuvre sur la répartition territoriale de la population. D'autres indicateurs, comme la part de la population vivant dans tel ou tel espace et la densité de chacun d'eux, viennent compléter cette analyse de cadrage démographique.

Analyse

La population de l'Occitanie progresse chaque année de 1,0 % en moyenne entre 2007 et 2012, grâce surtout à un excédent migratoire parmi les plus importants du pays. Ce dynamisme se retrouve principalement dans les grandes aires urbaines, dans lesquelles la population s'enrichit aussi d'un excédent des naissances sur les décès. Les communes multipolarisées ou les couronnes des moyens et petits pôles bénéficient également d'un accroissement sensible de leur population, alors que la population des communes isolées de toute influence d'un pôle reste stable en raison d'un solde naturel très négatif.

Avec ses treize départements répartis sur 72 700 km², l'Occitanie est la deuxième plus vaste région métropolitaine après la Nouvelle-Aquitaine. Elle compte 5 627 000 habitants au 1^{er} janvier 2012, soit 256 000 habitants de plus qu'en 2007. L'Occitanie est aussi la deuxième région la plus dynamique de métropole, après la Corse, avec une croissance démographique de 1,0 % par an en moyenne, soit deux fois plus qu'en moyenne en France métropolitaine. Ce fort dynamisme s'explique d'abord par une attractivité importante se traduisant par un solde migratoire apparent positif : la population s'accroît ainsi de 0,8 % chaque année entre 2007 et 2012 du seul fait des échanges migratoires. Seule la Corse fait mieux (+ 1,1 %).

L'attractivité de la région est surtout le fait des espaces périurbains des grandes aires urbaines, qui attirent beaucoup plus d'habitants qu'ils n'en perdent. C'est également le cas des communes sous l'influence de plusieurs pôles urbains. Néanmoins tous les autres types d'espaces

attirent également des habitants sur la période 2007-2012.

Le solde naturel pèse seulement pour un cinquième de l'évolution de la population de la région : grâce à l'excédent des naissances sur les décès, la population augmente légèrement, de 0,2 % par an en moyenne, soit deux fois moins qu'en moyenne en France métropolitaine. Néanmoins, les disparités territoriales sont fortes au sein de la région : seules les grandes aires urbaines bénéficient d'un excédent naturel important (+ 0,4 % par an en moyenne), la plupart des autres territoires comptant plus de décès que de naissances. En particulier, le déficit naturel dans les communes isolées hors influence des pôles annule totalement l'effet positif du solde migratoire apparent sur la croissance de la population.

Une part toujours croissante de la population vit dans les 24 grandes aires urbaines de la région : elles abritent 68,1 % des habitants en 2012 contre 67,7 % cinq ans auparavant. Les couronnes périurbaines bénéficient du dynamisme démographique le plus marqué, avec une croissance annuelle de 1,8 %, contre + 0,8 % dans les grands pôles eux-mêmes.

La forte augmentation de population dans les grandes aires urbaines réside d'abord dans un solde migratoire positif, qui se traduit par des arrivées plus nombreuses que les départs, contribuant à faire augmenter la population de 0,7 % par an en moyenne. Les couronnes périurbaines, vastes espaces, ruraux pour la plupart, voient arriver de nombreux habitants, souvent en provenance des agglomérations sous l'influence desquelles ils se trouvent. Dans ces couronnes périurbaines, l'excédent migratoire entraîne ainsi à lui seul une hausse de population de 1,4 % par an en moyenne entre 2007 et 2012. Ces territoires bénéficient également d'un excédent naturel : avec une population plus jeune que les autres zones, le nombre de naissances y est supérieur à celui des décès, d'où une croissance de la population de 0,4 % par an en moyenne.

Les grandes aires urbaines de l'Occitanie (207 habitants au km²) sont plus densément peuplées que l'ensemble des grandes aires urbaines de province (199 habitants au km²). Néanmoins au sein des grands pôles urbains, la densité s'élève à seulement 614 habitants au km² en moyenne en Occitanie, contre

653 habitants au km² en province. La densité est très différente dans les 24 grands pôles de la région, allant de 158 habitants au km² pour l'agglomération de Castelsarrasin jusqu'à 1 117 habitants au km² pour celle de Toulouse et 1 313 pour celle de Montpellier. L'espace périurbain est en revanche plus densément peuplé : 81 habitants au km² dans la région, contre 73 habitants au km² en province.

Les communes multipolarisées attirent aussi beaucoup de nouveaux habitants dans la région. Ces territoires restent cependant peu peuplés, avec seulement 38 habitants au km², soit bien moins qu'en moyenne en province (44 habitants au km²). Au final, 11,6 % de la population régionale vit dans ces communes multipolarisées, contre 13,1 % en province.

En 2007, 8,7 % de la population régionale vivait dans l'une des 1 540 communes

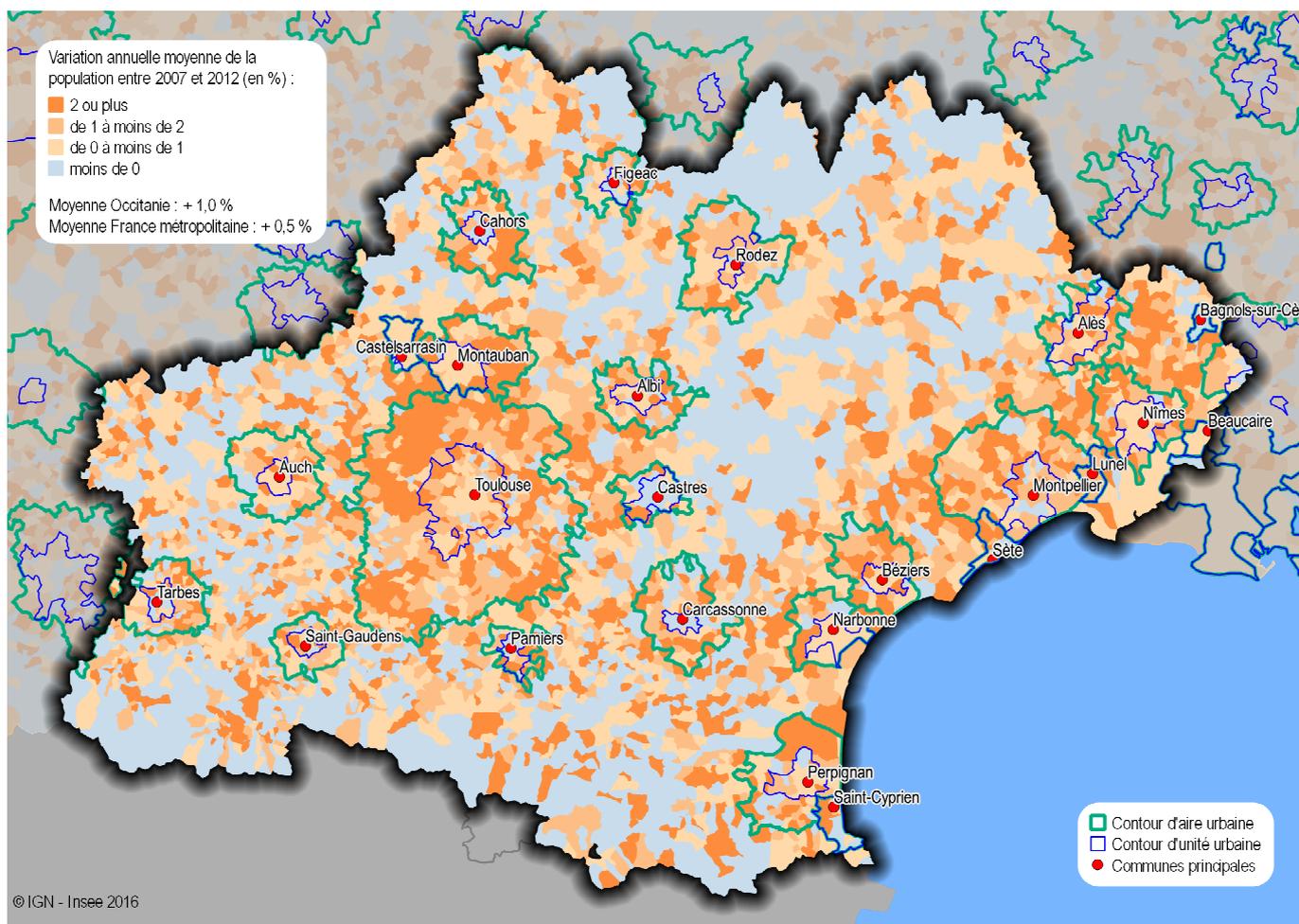
isolées hors influence d'un pôle. Ces communes ne comptent plus que 8,3 % de la population en 2012. En province, 5,7 % de la population seulement vit dans ce type de communes, rurales pour la plupart. La densité y est très faible, que ce soit en Occitanie (16 habitants au km²) ou dans l'ensemble des régions de province (20 habitants au km²).

En Occitanie, les aires d'influence des pôles d'emploi de taille moyenne, soit ceux qui offrent entre 5 000 et 10 000 emplois, regroupent 6,1 % de la population, avec une densité de 92 habitants au km². C'est plus que dans l'ensemble de la province, où 4 % de la population vit dans ces aires moyennes, à la densité cependant plus forte (103 habitants au km²). Dans ce type d'espace, la population progresse de 0,5 % par an en moyenne dans la région entre 2007 et 2012. La population des pôles moyens augmente faiblement (+ 0,4 % par

an), alors que leurs couronnes, en général peu étendues, progressent beaucoup plus (+ 1 %). Comme les grandes aires urbaines, ces aires moyennes sont très attractives, avec un excédent migratoire (+ 0,6 % par an en moyenne) qui contribue à la croissance démographique, aussi bien au sein des pôles urbains que de leur couronne. Mais, contrairement aux grandes aires, le solde naturel y est déficitaire (- 0,1 %), ce qui entraînerait une baisse de la population en l'absence de mouvements migratoires.

Enfin, la population des petites aires, centrées autour de petits pôles offrant entre 1 500 et 5 000 emplois, augmente au même rythme que celle des aires moyennes (+ 0,4 % par an entre 2007 et 2012). Comme les aires moyennes, le solde naturel est déficitaire (- 0,4 %) tandis que le solde migratoire augmente de 0,8 % par an en moyenne. ■

Forte densification des espaces périurbains de l'agglomération toulousaine et des grandes agglomérations du littoral Variation annuelle moyenne de la population en Occitanie entre 2007 et 2012 (en %)



Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010, recensements de la population 2007 et 2012

La population croît de façon importante dans les grandes aires urbaines et les communes multipolarisées
Évolution de la population entre 2007 et 2012 selon les catégories du zonage en aires urbaines 2010

	Population en 2012	Part dans la population régionale en 2012 (en %)	Taux d'évolution annuel moyen entre 2007 et 2012 (en %)			Densité en 2012 (hab./km ²)	
			de la population	du solde naturel	du solde migratoire	Occitanie	Province
Grandes aires urbaines	3 833 441	68,1	1,1	0,4	0,7	206,9	198,5
Grands pôles (plus de 10 000 emplois)	2 687 669	47,8	0,8	0,4	0,4	614,1	652,9
Couronnes des grands pôles	1 145 772	20,4	1,8	0,4	1,5	81,0	73,2
Moyennes aires	345 846	6,1	0,5	-0,2	0,6	91,6	102,5
Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	292 191	5,2	0,4	-0,2	0,6	174,7	193,9
Couronnes des moyens pôles	53 655	1,0	1,0	0,1	0,9	25,5	31,2
Petites aires	326 266	5,8	0,4	-0,4	0,8	88,6	96,0
Petits pôles (1 500 à 5 000 emplois)	301 896	5,4	0,4	-0,4	0,8	115,0	126,9
Couronnes des petits pôles	24 370	0,4	0,8	0,0	0,8	23,1	22,0
Communes multipolarisées	654 894	11,6	1,3	0,0	1,3	37,9	43,7
Communes isolées hors influence d'un pôle	466 411	8,3	0,0	-0,6	0,6	15,8	20,4
Occitanie	5 626 858	100,0	1,0	0,2	0,8	77,4	96,8

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012

Pour en savoir plus :

- « [Montpellier Méditerranée Métropole : une métropole toujours attractive](#) », Insee Analyses Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées n° 18, mars 2016
- « [Populations légales au 1er janvier 2013 : 5 683 878 habitants en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées](#) », Insee Flash Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées n° 1, janvier 2016
- « [Toulouse et l'espace littoral, moteurs du dynamisme démographique de la région](#) », Insee Analyses Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées n° 2, janvier 2016
- « [Toulouse et Montpellier : un rôle structurant dans la démographie de la nouvelle région depuis 50 ans](#) », Insee Analyses Midi-Pyrénées n° 24, septembre 2015
- « [Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Le grand sud attractif](#) », Insee Analyses Midi-Pyrénées n° 16, avril 2015
- « [Trente ans de démographie des territoires](#) », Insee Première n°1483, janvier 2014